

Questions diverses portées par le SE-Unsa à l'ordre du jour de la CAPD du 23 mai 2017

1. Avez-vous des informations sur les moyens alloués au Gard pour l'aide administrative des directrices et directeurs d'école à la rentrée prochaine ? Tous les postes seront-ils maintenus à la rentrée de septembre ? Se verront-ils proposer la signature de leur prolongation de contrat dans des délais dignes ?
2. Dans quelles proportions envisagez-vous de faire basculer à la rentrée 2017 des AESH actuellement en CUI de droit privé sur des CDD/CDI de droit public ?
3. Suite à la CAPD du 27 mars, combien d'AESH en contrat de droit public de 20 pourront passer à 24 heures sur la dotation en contrats aidés ?
4. Compte tenu des problèmes rencontrés par les écoles lors des dernières évaluations CE2, du fait de la communication rectorale tardive, le SE-Unsa souhaiterait savoir quel sera le dispositif mis en place cette année en direction des écoles. Les équipes, seront-elles par exemple destinataires d'un livret de suivi avant le départ en vacances et d'un outil de saisie simple et libre d'accès ?
5. L'affectation dans une école d'un.e AESH fait-elle bien l'objet d'un écrit communiqué sur papier ou par voie électronique à la directrice ou le directeur avant que celle ou celui-ci ne se présente physiquement ? A fortiori à l'heure où l'on nous demande de contrôler l'identité de quiconque se présente au portail de l'école.
6. A quelle date les tuteurs de directrices.teurs peuvent-elles.ils espérer voir leurs déplacements défrayés ?
7. A quelle date les équipes peuvent-elles compter sur une consigne claire concernant les responsabilités et l'organisation des fêtes de fin d'année scolaire ?
8. Des modifications de modalités d'affectation des lauréats au CRPE sont-elles prévues ?
9. Dans le cadre des autorisations d'absences dématérialisées, quelle case est prévue pour des convocations au tribunal, à la police ou à la gendarmerie ?
10. Concernant les inéat/exéat, où en-est-on des demandes, des accords ? Avez-vous accordé des exéat ? Comment comptez-vous gérer les dossiers en l'absence d'un/d'une DASEN ?
11. Avez-vous des informations concernant les échanges de PES ?